

Zoom sur

LA MAISON DE NAISSANCE DE GRENOBLE



Exemple d'une chambre de la maison de naissance de Grenoble



FAIT MARQUANT

Plus largement répandue dans d'autres pays, la création des maisons de naissance en France a été rendue possible à titre expérimental grâce à la loi du 6 décembre 2013 et au décret du 30 juillet 2015 fixant les conditions de l'expérimentation. Un appel à candidature lancé en juillet 2015 a permis de retenir 9 maisons de naissance : CALM à Paris, Premier Cri à Vitry sur seine, DOUMAIA à Castres, le Temps à Naitre à Baie, Joie de Naitre à Saint Paul, MANALA à Sélestat, un Nid à Naitre à Nancy, Premières Heures au Monde à Bourgoin Jallieu et la Maison de Naissance à Grenoble. Ces maisons de naissance sont autorisées à fonctionner à titre expérimental pour une durée de 5 ans.

Une évaluation sera réalisée après deux années de fonctionnement et à l'échéance de l'autorisation de façon à apprécier l'intérêt de ce dispositif d'un point de vue médical et médico-économique.



Binôme de sages-femmes : Maud Bouchard et Frédéric Dupré

Les Chiffres clés

2016

Ouverture de la maison de naissance

2

Nb de sages femmes

6

Nb de naissances en 2016

61

Nb de naissances en 2017



INTERVIEW

F. DUPRÉ

Sage-femme et responsable du pilotage de la maison de naissance

Qu'est ce qu'une maison de naissance ?

Les maisons de naissance sont des structures autonomes qui, sous la responsabilité exclusive de sages-femmes, accueillent les femmes enceintes dans une approche personnalisée du suivi de grossesse jusqu'à leur accouchement, dès lors que celles-ci sont désireuses d'avoir un accouchement physiologique et moins médicalisé.

Sous quelle forme juridique exercez-vous ?

Notre maison de naissance est une association loi 1901 elle est donc autonome juridiquement et financièrement. Elle dispose à ce titre de son conseil d'administration, son bureau, d'un président et d'un trésorier.

Nous sommes contiguë au GHM de Grenoble avec lequel nous avons passé une convention pour garantir une meilleure qualité et sécurité des soins en cas de complication ou de nécessité de transfert. Le service maternité du GHM de Grenoble est accessible directement et en quelques minutes depuis la maison de naissance. Une simple couloir nous sépare.

Quels sont les particularités de la maison de naissance de Grenoble ?

La maison de naissance de Grenoble offre à ses patientes la possibilité d'accoucher « comme à la maison » tout en disposant en cas de besoin des équipements voisins de la maternité du GHM. L'idée est de favoriser un accouchement le plus physiologique possible dans le respect de l'intimité, du rythme des mamans avec un accompagnement personnalisé.

Notre souhait est de replacer la naissance dans sa dimension humaine et familiale.

Dans cette structure les sages-femmes accompagnent personnellement leurs patientes pendant la grossesse, au moment de l'accouchement et pendant le suivi post-natal. On s'occupe de nos patientes de A à Z.

Toutes les futures mamans peuvent-elles accoucher à la maison de naissance ?

Seules sont admises les grossesses sans pathologie particulière. Les Femmes doivent être en bonne santé avec des projets de naissance simple, naturel et à bas risque médical. Nous ne pouvons pas prendre en charge les mamans avec des pathologies chroniques, qui attendent des jumeaux ou avec des antécédents de césariennes par exemple.

Comment est-elle aménagée ?

Le lieu a été adapté de façon à créer un environnement rassurant et accueillant pour les familles: chambres chaleureuses, lumières tamisées, couleurs pastels. Chaque chambre bénéficie d'équipements propres : coussins, ballons, baignoire et lianes pour soutenir et étirer les femmes pendant le travail.

Combien de mamans ont accouchées à la maison de naissance depuis son ouverture en juin 2016 ?

En 2016, il y a eu 6 naissances et en 2017 : 61. Le nombre de naissance a été multiplié par 10 en une année ! C'est une belle réussite. A noter qu'en 2017, nous nous sommes occupés de 85 mamans, 24 ont du être ré-adressées pendant la grossesse ou lors du travail. Comme la demande pour les mois à venir ne faiblit pas, nous envisageons de recruter un deuxième binôme pour nous épauler au quotidien.

En quoi la maison de naissance de Grenoble entretient-elle un esprit collaboratif et de partage ?

Nous proposons des ateliers thématiques tous les deux mois sur des sujets variés: « portage de bébé », « massage bébé » ou encore « couches lavables ». Certains ateliers sont animés par les mamans elles-mêmes. Les usagers sont acteurs du système !

par Stéphanie DEBRUERES